

Communiqué de presse

Nantes, le 06/03/2015

Assemblée générale de la CCI Nantes St-Nazaire

La CCI Nantes St-Nazaire a tenu, ce vendredi 6 mars, sa deuxième Assemblée Générale de l'année. Au cœur des échanges : la conjoncture économique en ce début d'année, l'évolution du transport aérien et les enjeux liés aux réseaux de distribution électrique.

Jean-François Gendron est revenu, en introduction de la séance, sur le Forum Européen de l'Apprentissage qui a rassemblé plus de 1 000 apprentis de 17 pays européens à Nantes, le 6 février dernier. Au cours de ce forum ont été élaborées des propositions visant à favoriser la mobilité européenne des apprentis. Celles-ci ont été transmises à la Commission Européenne en espérant qu'elles puissent déboucher sur des mesures concrètes. Il a également évoqué les nouvelles dispositions législatives relatives à l'organisation du réseau des CCI. Celles-ci ont été adoptées à plus de 75% des votants lors de l'assemblée générale de CCI France du 24 février dernier. Jean-François Gendron les a qualifiées de pertinentes car elles doivent permettre de favoriser une réelle modernisation du réseau en prenant en compte les nouvelles dynamiques régionales et métropolitaines issues des lois MAPTAM et NOTRe. Ces dispositions devraient maintenant être soumises à l'assemblée lors de la deuxième lecture de la loi MACRON.

Premier sujet débattu en séance, la situation de la conjoncture économique en ce début d'année 2015. Pour les dirigeants d'entreprises la situation est globalement stable par rapport à l'enquête de juin 2014. 36% d'entre eux estiment en effet que la conjoncture est identique et 22% seulement estiment qu'elle s'est améliorée. Des secteurs sont plus particulièrement touchés comme le bâtiment et le transport. Les questions des marges et du manque de visibilité ont été particulièrement soulignées par les chefs d'entreprises. Au cours des débats, les membres de la CCI ont également pointé du doigt la complexité administrative et l'instabilité fiscale qui plombent la vie des PME. La question des politiques d'achats des acteurs publics et des grands groupes a été également au centre des débats pour favoriser le développement des PME et de l'emploi local.

Le deuxième débat de l'Assemblée a été consacré aux évolutions du transport aérien. Les éléments évoqués au cours de la séance, avec notamment l'intervention de Franck LUCAS de la direction interrégionale d'Air France, ont souligné la forte croissance de ce mode de transport. À titre d'illustration, l'aéroport de Nantes Atlantique a dépassé les 4 millions de passagers, conformément aux prévisions de trafic faites au moment du débat public sur l'aéroport du Grand Ouest il y a 10 ans. En conséquence, la CCI Nantes St-Nazaire a réaffirmé avec force la nécessité d'engager sans délai la réalisation de cet aéroport en remplacement de celui de Nantes Atlantique.

Olivier DUHAGON, directeur régional Pays de la Loire d'ERDF est intervenu pour présenter les enjeux liés aux réseaux de distribution électrique à l'heure de la transition énergétique. 1er gestionnaire européen de réseau de distribution, ERDF s'inscrit pleinement dans les évolutions qui affectent le marché de l'électricité.

Parmi ces enjeux figurent celui de l'intégration de la production des énergies renouvelables qui s'injectent de façon intermittente sur le réseau électrique, comme ceux liés au développement des nouveaux usages type véhicules électriques.

Les débats se sont centrés sur la question des Smart Grids et leurs contributions au développement des "Smart Cities". En effet, la loi sur la transition énergétique entraîne des changements de paradigmes, rendant notamment nécessaire le développement de réseaux intelligents. Dans ce contexte, le déploiement du compteur intelligent Linky qui permettra d'agir à distance via le compteur, de contribuer à l'équilibre production/consommation, de réduire les consommations et d'intervenir plus rapidement sur les réseaux, constitue un véritable défi industriel et technologique pour ERDF.

Dans ce contexte ERDF et la CCI Nantes St-Nazaire vont s'engager dans une politique partenariale visant à mieux inscrire les PME du territoire dans cette dynamique.